



EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil Général d'Arnex-sur-Nyon
Séance du 26 juin 2018
Présidence : Monsieur Christophe Naz

LE CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Vu le préavis no 13/ Législature 2016-2021 de la Municipalité du 25 mai 2018 relatif aux comptes communaux de l'année 2017

considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour

ouï le Rapport de la Commission de Gestion

accepte à l'unanimité

- 1) d'approuver les comptes et la gestion de l'exercice 2017
- 2) d'en donner décharge à la Municipalité

Ainsi délibéré en séance du 26 juin 2018

AU NOM DU CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Le Président

La Secrétaire



Christophe Naz

Monique Berney



EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil Général d'Arnex-sur-Nyon
Séance du 26 juin 2018
Présidence : Monsieur Christophe Naz

LE CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Vu le préavis no 14/ Législature 2016-2021 de la Municipalité du 28 mai 2018 relatif règlement communal des sépultures et du cimetière de la Commune d'Arnex-sur-Nyon

considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour

ouï le Rapport de la Commission de Gestion & Finances
et
le Rapport de la Commission Ad-Hoc

accepte à l'unanimité

- 1) d'approuver le préavis 14 Législature 2016-2021 concernant le Règlement communal des sépultures et du cimetière de la Commune d'Arnex-sur-Nyon
- 2) d'adopter le Règlement communal des sépultures et du cimetière de la Commune d'Arnex-sur-Nyon

Ainsi délibéré en séance du 26 juin 2018

AU NOM DU CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Le Président

La Secrétaire



Christophe Naz

Monique Berney